

virent incendiées et ruinées par le cruel et fastueux Biron, elles ne se révoltèrent pas ; elles lancèrent à la face du prince une inoffensive chanson, et peut-être même s'éfraya-t-on de l'audace avec laquelle on parlait *du caleçon plein de son* d'un si magnifique personnage. Mais l'histoire ramassera la chanson, et elle en clouera les couplets au pilori auquel sera lié à jamais celui qui fut traître au roi, impitoyable au peuple.

Après l'échange de la Bresse et du Bugey contre le marquisat de Saluces et le traité de 1601, la politique ombrageuse d'Henri IV fit abattre les forteresses du Bugey, capables d'abriter des cœurs fidèles à la maison de Savoie. Varey subit le sort commun et ses remparts furent soigneusement démantelés.

En 1620, la seigneurie revint à Philibert de Baurepaire, qui avait épousé Nicole d'Ugnie, fille de François d'Ugnie et de Renée de l'Aubépin, notre grande et magnanime héroïne, morte peu auparavant, honorée et vénérée de tous. Depuis lors, Varey fut possédé par la famille de Baurepaire et voici la liste des pièces qui le concernent, telle qu'elle est insérée dans le savant et précieux Armorial de Bresse, par M. Jules Baux.

VAREY. — JUJURIEU. — SEIGNEURIES.

« Reprise de fief et dénombrement des 29 mars 1602 et dernier mai 1616 de la terre et seigneurie de Varey et Jujurieu en Bugey, par *François d'Ugnie*, écuyer, seigneur dudit lieu et de la Chaux en Bresse, au nom et comme mari de demoiselle *Renée de l'Aubespain*, cohéritière par bénéfice d'inventaire de messire *Claude de l'Aubespain*, son père, qui avait acquis ladite terre de Varey et Jujurieu dès le 19 octobre 1571, par contrat fait entre ledit *Claude de l'Aubespain* et *Emmanuel-Philibert*, duc de Savoie.